CROÛTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] CROÛTE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1371b : crusta

Définition Plaque formée à partir de superfluités* et assez épaisse pour ressembler à de l'écorce, qui apparaît à la surface de la peau après une maladie ou un traitement agressif.

Notes

- CROUSTELE var CROUSTE var CROSTE var ESCHARDE var ESCARA
- Note encyclopédique

 D'après la Chirurgie de l'Abbé Poutrel, lorsqu'une croûte apparaît au cours d'une maladie de peau (noli me tangere*, chancre*, fistule*, etc.), elle est considérée comme potentiellement porteuse de souillures, et faisant obstacle à la guérison ; aussi est-elle systématiquement ôtée soit manuellement – à l'aide des ongles ou d'un rasoir, soit par des traitements corrosifs*, jusqu'à ce que la peau redevienne saine et puisse entamer son véritable processus de cicatrisation ou que la plaie puisse être suturée. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Note .1. esperiment esprové a Monpellier contre noli me tangere : purge le premiers o competent medecine ; aprés r[é] la crouste a tes ongles u au rasoir jusqu'à la char rouge ; aprés i met .1. emplastre corrosif par une nuit u par .1. jour qui est fais de cauc vive et d'orpiument et de sal nitre. Aprés leve bien la plaie de vin u d'ourine d'enfant que aucune cunciure n'i demeure. Aprés cuis ces .VI. herbes : la grant consaude et la petite, aigremoine, vervene, vetoine, ache ; trivle les et fai emplastre et met sus cascun jour jusqu'a tant que il sera garis.
 Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 31v.*
- Oste donc la crouste qui est sus la festre ou sus noli me tangere u leve la o le jus de verge a pastour et le seche bien a un drapel de lin brullé, met adonc le pourre de realgar autant et le cure o le carpie et met adonc plumaceol de canvre moullie en eve et esprient et oing .11. fois u trois de liu environ le malan o popelion et se ustions et pointures i sunt quant carpie sera ostee, moulle estoupes en jus de plantain et de morele et met desus sovent […]
 Jehan de Prouville [abbé Poutrel], *Chirurgie, ca 1300, fol. 41v-42r.*
- (DE) CROSTE ou ESCHARDES. Sont aussi comme escorces et sont aussi comme une chose, fors que le croste droitement est plus grosse et plus espesse que l'escharde, et est la croste droitement sus l'ulcere et la queuvre.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 1676, p. 90.*
- […] et quant l'operacion de cel corrosif faudra, c'est a savoir quant la doulour qui est causee de lui cessera, lors remaint ou chancre la croste dit[e] escara, si comme ele [se] demoustre après l'incision, expression et cautere.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 2059, p. 177.*

[2] CROÛTE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1371b : crusta

Définition Maladie de peau le plus fréquemment circonscrite au front ou à l'ensemble de la tête, qui touche les enfants au sein, le lait semblant en être la cause.

Notes

- var CROUSTE var CROSTE var RASQUE var LACTUCIUM
- Note encyclopédique

 Cette maladie se caractérise par l'apparition de croûtes, d'où son nom. Elle peut s'étendre à tout le corps. Le lien avec l'absorption de lait est clairement fait, comme en témoigne l'autre nom de la maladie : lactucium (d'après Prevost) [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Le second chapitre de la crouste et scabie ou rasque en la teste et on fronc des enfans qui testent qui vulgarement est dicte lactucium.
 Nicole Prevost [Guillaume de Salicet], *Cirurgie, 4e quart du XVe s., I, 2.*
- Ceste maladie ne vient fors es enfans qui testent et se appelle crouste et leur vient on fronc et en la teste et bien souvent se diffond par les aultres membres.
 Nicole Prevost [Guillaume de Salicet], *Cirurgie, 4e quart du XVe s., I, 2.*